

LA PREUVE DE LA FILIATION MATERNELLE, RÉSUMÉE PAR L'UN DES ADAGES LES PLUS CONNUS EN DROIT DE LA FAMILLE: MATER SEMPER CERTA EST, A PENDANT LONGTEMPS SEMBLÉ ÊTRE UNE ÉVIDENCE VOULUE PAR LA NATURE, DONC NE POSANT QUE PEU DE PROBLÈME JURIDIQUE, À L'INVERSE DE LA PATERNITÉ.

POURTANT, L'ÉVIDENCE A-T-ELLE TOUJOURS ÉTÉ AUSSI FLAGRANTE? POURQUOI RESENTIR LE BESOIN DE FORGER UN ADAGE? QUELLE FUT SA VALEUR ET A-T-IL TOUJOURS PARFAITEMENT REFLÉTÉ LA RÉALITÉ? IL S'AGIT DONC AU TRAVERS DE CETTE MANIFESTATION DE S'INTERROGER SUR LA PLACE ACCORDÉE EN DROIT À L'ACCOUCHEMENT, AUX LIENS JURIDIQUES QU'IL A ÉTABLIS ENTRE LA MÈRE ET SON ENFANT ET RÉÉVALUER CES QUESTIONNEMENTS À L'AUNE DES AVANCÉES SCIENTIFIQUES ACTUELLES.

LE PROBLÈME DE LA PREUVE POSE IN FINE CELUI DE L'IDENTITÉ DE LA MÈRE ET DONC DE LA FILIATION DE L'ENFANT, ENJEU MAJEUR À L'HEURE OÙ LE DROIT POUR TOUT INDIVIDU DE CONNAITRE SES ORIGINES SE VOIT ACCORDER UNE PLACE CROISSANTE DANS LE PAYSAGE DES DROITS SUBJECTIFS.

RÉALISÉE PAR : MASI JUSTINE

## CONTACT

Secrétariat du CREDESPO  
Université de Bourgogne  
UFR Droit, Sciences Economique et Politique  
4 boulevard Gabriel  
21000 DIJON  
Tél : 03.80.39.53.63  
martina.mayer-perreau@u-bourgogne.fr

### Inscription obligatoire

-Possibilité d'inscription dans le cadre d'une validation de formation  
-Tarif gratuit pour les universitaires et les particuliers

Bulletin à retourner au secrétariat

<http://credespo.u-bourgogne.fr>

### Lieu

Amphithéâtre PEG

Université de Bourgogne  
2 boulevard Gabriel  
Dijon

### Accès

Tramway T1  
Station d'arrivée : ERASME

Mater semper certa est :  
passé, présent, avenir d'un adage



24 et 25 novembre 2016

POLE D'ECONOMIE ET DE GESTION (PEG), AMPHITHEATRE



Colloque | CREDESPO | Université de Bourgogne | Dijon

# PROGRAMME

JEUDI 24 NOVEMBRE 2016

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016  
MATIN

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016  
APRÈS-MIDI

ACCEUIL : 13h

OUVERTURE DU COLLOQUE : 14h

## I- ORIGINE ET APPLICATION RELATIVE DE L'ADAGE

### 1. MISE EN ŒUVRE À TRAVERS LES ÉPOQUES

Sous la présidence de Mme Florence Demoulin- Auzary  
Professeure à l'Université de Paris-Sud XI

14H30 - 14H55 : *L'utilisation de l'adage dans le droit savant*  
Marie-Clotilde Lault, Maître de conférences à l'Université de Rouen

14H55 - 15H20 : *Les preuves de la maternité dans le droit alto- médiéval*  
Agathe Baroin, Maître de conférences à l'Université de Reims

15H20 - 15H45 : *Mater semper certa est? L'adage confronté à la supposition d'enfant (époque moderne)*

Virginie Lemonnier-Lesage, Professeure à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

15H45 - 16H15 DISCUSSION ET PAUSE

16H15 - 16H40 : *L'application de l'adage dans et hors mariage*  
Méline Douchy-Oudot, Professeure à l'Université de Toulon

16H40 - 17H05 : *L'adage dans la jurisprudence interne et européenne*  
Aurélia Fautre-Robin, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne

17H05 - 17H30 DISCUSSION

ACCUEIL DES COLLOQUANTS : 9h

### 2. FRAGILITÉ DE L'ADAGE

Sous la présidence de M. le Professeur Christian Bruschi  
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

9H30 - 9H55 : *L'action en recherche de maternité au XIXe siècle*  
Karen Fiorentino, Professeure à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

9H55 - 10H20 : *La pénalisation de la supposition de part en droit canonique : l'apport du Jugement de Salomon*

Elodie Hartman, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

10H20 - 10H45 : *L'adoption et l'adage Mater semper certa est: essai d'un croisement*

Annick Batteur, Professeure à l'Université de Caen

10H45 - 11H15 DISCUSSION ET PAUSE.

11H15 - 11H40 : *Etude des droits français et anglais sur l'accouchement sous X*

Sandrine Tisseyre, Professeure à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

11H40 - 12H05 : *Maternité et identité personnelle*

Claire Neirinck, Professeure à l'Université de Toulouse I Capitole

12H05 - 12H30 : DISCUSSION

12H30 - 14H30 : DÉJEUNER

## II- EVOLUTION VERS UNE REMISE EN QUESTION?

Sous la présidence de Mme. la Professeure Laurence Ravillon  
Professeure à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

14H30 - 14H55 : *L'approche éthique de l'adage*

Sophie Monnier, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

14H55 - 15H20 : *La procréation médicalement assistée*

Lucille Boisseau-Sowinski, Maître de conférences à l'Université de Limoges

15H20 - 15H45 : *La place du père dans la procréation amicalement assistée*

Hubert Bosse-Platière, Professeur à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

15H45 - 16H15 DISCUSSION ET PAUSE

16H15 - 16H40 : *La maternité à l'épreuve de la PMA et de la GPA*  
Aude Mirkovic, Maître de conférences à l'Université d'Evry Val d'Essonne

16H40 - 17H05 : *Quelques aspects du recours aux mères porteuses en Inde*

Allison Fiorentino, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne

17H05 - 17H30 DISCUSSION

17H30 CONCLUSIONS